

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

1. Lettre de candidature
2. Curriculum-vitae
3. Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
4. Copie de la carte d'immatriculation à la sécurité sociale en France
5. Diplôme le plus élevé en rapport avec l'emploi
6. TOUTE PIECES JUSTIFIANT VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

➤ pour les salariés :

- fiches de paye (cumul annuel) ou avis d'imposition sur le revenu
- certificat(s) ou contrat(s) de travail

➤ pour les consultants ou professions libérales (au moins deux justificatifs) :

- avis d'imposition sur le revenu des trois dernières années (pour les personnels associés à temps partiel)
- relevé de cotisations URSSAF
- relevé d'assujettissement à la taxe professionnelle :
 - *des trois dernières années (pour les personnels associés à temps partiel)*
 - *des neuf dernières années (pour les maitres de conférences associés à temps plein)*
 - *des onze dernières années (pour les professeurs associés à temps plein)*
- inscription a un ordre professionnel
- copie de bilan ou de compte de résultat.

7. Pour les renouvellements, produire également un rapport d'activité
8. Pour les étrangers, produire passeport, visa et autorisation de travail, billets d'avion et carte d'embarquement et extrait d'acte de naissance (si candidature retenue).